

**DELIBERATION N° 2022-22
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VARENNES-LES-NARCY**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13
Date de convocation : 02 Décembre 2022

SEANCE ORDINAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Varennes-les-Narcy, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Alain BAUGET, Maire.

La séance a été publique

Présents : M. Alain BAUGET, Mme Bénédicte SURELLE, M. Serge BULIN, M. Philippe GRILLOT, M. Damien GAILLETON, Mme Christine LEBON, M. Philippe PLANCHARD, M. Luc PLANCHARD, M. Loïc LAUBIER, Mme Christelle DE FIGUEIREDO, M. Jean-Louis FONTAINE, M. Pascal BIZOUARNE

Absents excusés : M. Julien BONETTI donne pouvoir à M. Alain BAUGET
Mme Elisabeth GATARD
M. Cyrille MARLE

Secrétaire de séance : M. Luc PLANCHARD

Objet : Demande de DETR pour rénovation du lavoir de Passy-les-Tours et le remplacement des fenêtres de la Salle des Fêtes

La commune a deux projets de rénovation en 2023 à savoir :

- Le lavoir de Passy-les-Tours vieilli par le temps serait rénové afin de mettre en valeur un patrimoine communal délaissé, situé à proximité immédiate du Château classé au titre des Monuments Historiques.
- Le remplacement des fenêtres en simple vitrage de la Salle des fêtes installées lors de la construction, sont à changer en raison d'une perte de chaleur

Aussi, Monsieur le Maire sollicite la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40% pour chacun des deux projets cités ci-dessus.

Deux dossiers sont donc proposés et les plans de financements sont arrêtés comme suit :

Lavoir de Passy-les-Tours

Montant des travaux HT : 8.885,00 €

Subvention DETR 40% : 3.554,00 €

Autofinancement : 5.331,00 €

Remplacement de fenêtres simple vitrage de la Salle des Fêtes

Montant des travaux HT : 8.427,44 €

Subvention DETR 40% : 3.370,98 €

Autofinancement : 5.056,46 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité les propositions pour lesquelles la DETR à hauteur de 40% a été sollicitée et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires pour ce dossier.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de Varennes-les-Narcy

Fait et délibéré en Mairie les, jour, mois et an que dessus.

Le Maire
Alain BAUGET

